



HAL
open science

La quête de chevalerie de la bourgeoisie d'Ancien Régime à travers les compagnies des nobles jeux de tir

Thomas Fressin

► **To cite this version:**

Thomas Fressin. La quête de chevalerie de la bourgeoisie d'Ancien Régime à travers les compagnies des nobles jeux de tir. *Ordres et distinctions*, 2021, 24, pp.102-118. hal-04428850

HAL Id: hal-04428850

<https://hal.science/hal-04428850v1>

Submitted on 1 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

LA QUÊTE DE CHEVALERIE DE LA BOURGEOISIE D'ANCIEN RÉGIME À TRAVERS LES COMPAGNIES DES NOBLES JEUX DE TIR

Thomas FRESSIN



Statue de Saint-Sébastien portant le collier de Saint-Michel, Aube, XV^e siècle. Pour Romain Doucet, agrégé d'histoire et docteurant en histoire moderne à Sorbonne-Université, le port de ce collier sur ce saint permet d'apporter une haute charge symbolique et un supplément d'honorabilité rejaillissant sur le commanditaire de cet objet, qui devait être une confrérie d'archers ou d'arbalétriers. On se retrouve donc ici face à une stratégie claire et affirmée d'ascension sociale du commanditaire.

- Autoérigées sous l'Ancien Régime en institution dont le fonctionnement fut comparable aux ordres de chevalerie, mais principalement réservées à la notabilité bourgeoise, les *compagnies de chevaliers des nobles jeux* restent encore de nos jours une forme de sociabilité méconnue. Aux origines variées et multiformes remontant au Moyen Âge, ces compagnies attirent pourtant, dans de nombreuses villes du royaume, durant tout l'Ancien Régime, nombre de bourgeois pour qui les ordres de chevalerie demeuraient inaccessibles. Disparaissant sous la Révolution, ces compagnies renaissent sous le Premier Empire et perdurent encore aujourd'hui, pour le noble jeu de l'arc, sous la dénomination de *compagnies d'arc* au sein de la Fédération française de tir à l'arc.

D'abord étudiées par un cercle restreint d'érudits puis par quelques chercheurs à partir du XIX^e siècle, ce sont de récentes recherches doctorales en histoire menées par l'auteur de cet article¹ qui ont permis de montrer que ces compagnies ont été l'objet de réelles confusions et sources d'une place inexacte dans l'histoire urbaine, l'histoire des sociabilités ou encore l'histoire des jeux.

Dans cet article, nous proposons d'étudier la quête continue des habitants des villes pour la chevalerie à travers cette forme de sociabilité particulière. Après avoir exposé dans une première partie les origines, les activités et la nature de ces compagnies de tir, nous présenterons dans une deuxième partie ce qu'était la « chevalerie des nobles jeux de tir » pour enfin nous intéresser, dans une dernière partie, aux usages et symboles chevaleresques empruntés par les bourgeois d'Ancien Régime et toujours en usage de nos jours dans une partie de l'archerie française.

1. FRESSIN (Thomas). *Des bourgeoisies urbaines en quête de distinction: Les compagnies des chevaliers de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse (1585-1793)*. Thèse de doctorat en histoire, sous la dir. de P.Y. Beaurepaire et H. Drévilion. Université Côte d'Azur, soutenue le 12 juin 2020. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02900020>

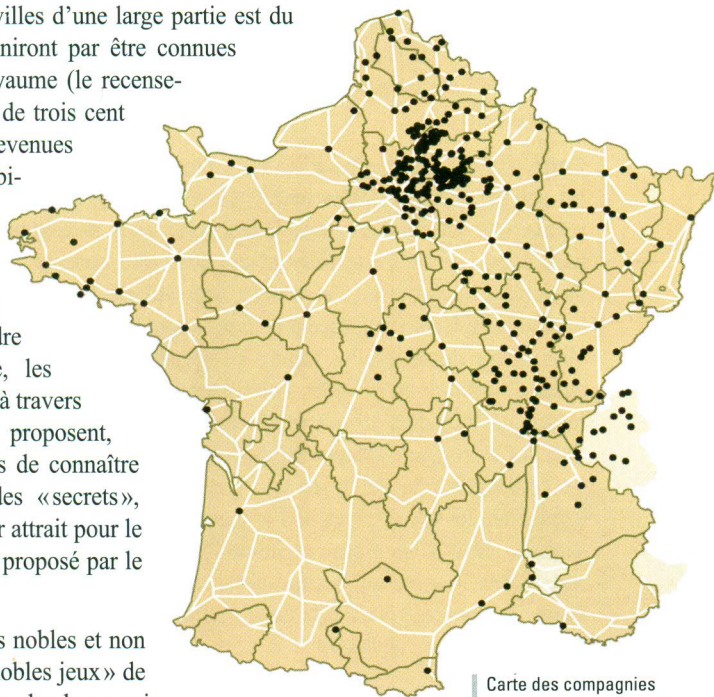
Les compagnies des nobles jeux de tir

Forme de sociabilité apparue durant le Moyen Âge, ces compagnies ont des origines diverses et amalgamées, liées à de « nobles jeux » comme l'arc, l'arbalète, l'arquebuse, le canon, le fusil ou encore le pistolet. D'abord, elles possèdent des origines confraternelles, au caractère à la fois ludique, professionnel et religieux. Ensuite, elles ont des origines militaires, qu'il est possible de situer à cheval entre la milice bourgeoise, le guet et les académies militaires. Enfin, elles ont des liens avec d'autres sociétés municipalisées, comme les confréries, notamment celle de Saint-Sébastien, les reinages, les sociétés de jeunesse, mais aussi avec les ordres de chevalerie.

Passionnés par la sociabilité et les privilèges, les bourgeois vont faire de cette forme de sociabilité des compagnies particulières, structurées en sociétés urbaines d'élus. Mettant en place un recrutement sélectif, différentes formes de hiérarchies finiront par s'y refléter. Au sein d'une même compagnie coexistent entre les membres à la fois une hiérarchie sociale, une hiérarchie militaire fonctionnelle, ainsi qu'une hiérarchie sportive du mérite. Ensuite, les compagnies, entre elles, se positionnent en fonction du noble jeu pratiqué ou encore de l'importance de la ville, du bourg ou du village auxquels elles sont chacune liées.

Présentes d'abord dans des villes d'une large partie est du territoire, ces compagnies finiront par être connues et reconnues à travers le royaume (le recensement en a montré dans plus de trois cent quatre-vingt-treize villes). Devenues un modèle à suivre, les habitants des faubourgs et des villages les adopteront à leur tour à partir du milieu du XVIII^e siècle. Constituées de façon similaire à un ordre chevaleresque et initiatique, les compagnies des nobles jeux, à travers les jeux ritualisés qu'elles proposent, permettront à leurs membres de connaître et de partager entre eux des « secrets », mais aussi de développer leur attrait pour le nouveau modèle d'humanité proposé par le siècle des Lumières.

Faits pour des corps humains nobles et non nobles fuyant la mort, les « nobles jeux » de tir servaient alors l'éducation des bourgeois



Carte des compagnies des nobles jeux recensées aux XVI^e-XVIII^e siècles.

aux jeux guerriers, comme les joutes médiévales ont pu éduquer la noblesse. À la fois royaux, olympiques, patriotiques, moralisés, licites et encouragés, ces jeux élitistes se voulaient raffinés. Ils étaient faits pour une élite prête à jouer des entremises pour des prix d'une grande valeur. Ne tirant que trop rarement en dehors de la belle saison, les confrères débutaient généralement leur saison de tir au mois de mai par le «tir au papegai». Reprenant des codes ancestraux de l'Antiquité, ce tir, aux chances inégales, permettait au vainqueur d'obtenir, pour une année, le titre nobiliaire de roi du noble jeu, mais aussi d'acquérir des privilèges fiscaux et marques d'honneur des plus grands personnages de la ville. Les dimanches et jours de fête suivants étaient l'occasion de «prix» obtenus par la médiation des flèches, des carreaux ou des balles selon le noble jeu pratiqué. Enfin, durant l'été étaient organisés de grands concours de tir, appelés «prix généraux» et «prix provinciaux», ayant respectivement une envergure nationale et provinciale. Pas moins de deux cent trente de ces concours ont été recensés dans le cadre du travail de thèse mentionné. Ces concours sont l'occasion de fêtes urbaines grandioses, à l'organisation millimétrée. Une théâtralité chevaleresque et très cérémoniale, inspirée des joutes anciennes, y est mise en scène pour attirer un grand nombre de compétiteurs et de spectateurs.

Les hôtels et jardins des compagnies des nobles jeux proposent à leurs membres de nombreux plaisirs curiaux. Les divers amusements intérieurs des chevaliers consistent essentiellement en jeux d'intérieur, bals, fêtes et banquets. Les jardins, quant à eux, servent à la fois de lieux de promenade aux habitants de la ville, mais également de lieux pour les fastes urbains.

Corps d'abord privilégié par les institutions municipales avant le règne du roi Louis XIV, les compagnies des nobles jeux chercheront progressivement la protection de l'autorité royale pour survivre et maintenir leurs privilèges et exemptions. Bien qu'attaqué de toute part, notamment car son rôle au sein des villes consiste essentiellement à être un corps de parade, l'autorité royale veillera bien souvent à perpétuer ce corps apprécié des élites bourgeoises. Ceci étant, face à la diminution progressive des privilèges et à la fuite d'une élite adepte des nouvelles formes de sociabilité, les nobles jeux finissent par décliner à partir de la fin du XVIII^e siècle. Pour résister à ce déclin, plusieurs initiatives locales voient le jour au cours du XVIII^e siècle. Citons d'abord la grande maîtrise de l'arc, office créé sans l'accord du roi par l'abbaye Saint-Médard de Soissons pour réunir et avoir le contrôle sur les compagnies du noble jeu de l'arc. Citons ensuite les différents concordats fédérant localement les compagnies de l'arquebuse de provinces qui s'opposent : les provinces de Picardie, Brie, Champagne et Île-de-France finissent par s'unir alors que la Bourgogne reste seule. Rivalité qui occasionnera continuellement une surenchère dans la qualité de l'organisation des grands prix de tir et finira par occasionner la ruine de compagnies et par la même de leurs chevaliers.

Dans la tempête révolutionnaire, les compagnies des nobles jeux sont ballottées. Faisant face à l'aube des années 1790 à un transfert de sociabilité, de nombreux chevaliers des



Les nobles jeux, 1785, estampe, musée de l'archerie et du Valois.

nobles jeux préfèrent rejoindre d'autres « sociétés » en tout genre : clubs, lycées, Salon des arts, sociétés olympiques, sociétés philanthropiques. Entre permanence et transformation, les compagnies s'adaptent au cours des mois de calamités publiques de la Révolution. Souvent, devant la tournure des événements, elles prennent les armes et vont jouer un vrai rôle militaire ou de police dans les villes. Redoutant un soulèvement général de la population, elles se chargent également de protéger leur propre patrimoine. Manifestant un attachement pour le rétablissement de la paix, les témoignages analysés dans les registres des compagnies montrent que les chevaliers se présentent comme d'humbles et très obéissants serviteurs du roi et de la ville. Pour montrer au peuple qu'il ne doit pas s'interroger sur les bonnes volontés des compagnies, la plupart des confrères prennent les armes pour offrir leurs services au tiers état ; ceux qui ne s'exécutent pas sont alors exclus du corps. Mais la symbolique nobiliaire et le caractère monarchique particulier des nobles jeux, ainsi que leurs anciens privilèges, agacent dans de nombreuses localités. Dès 1789, l'animosité de nombreuses villes se ressent dans les correspondances et les résolutions prises. La dissolution générale du corps particulier dans la Garde nationale est souhaitée par l'Assemblée nationale. Le concordat de l'arquebuse tentera, sans succès, de maintenir le corps. D'autres tentent de repenser, tout aussi vainement, le rôle des compagnies. Au final, la dissolution des nobles jeux est promulguée le 14 octobre 1791. Les drapeaux des compagnies sont

déposés dans les églises, les chevaliers doivent rejoindre les rangs de la Garde nationale et, bien souvent, les villes cherchent à saisir les biens des chevaliers pour les vendre au profit de la Nation. Deux ans plus tard, cette volonté des élus de la Nation est entérinée par un décret du 24 avril 1793, qui sonnera le coup de grâce des nobles jeux.

Toutefois, à partir du Premier Empire, dans plusieurs villes et de nombreux villages de France, des chevaliers de l'arc font en sorte de réorganiser la forme de sociabilité qui leur tenait à cœur quelques années en arrière. Des compagnies du noble jeu de l'arc renaissent de leurs cendres, permettant ainsi à la chevalerie des nobles jeux de perdurer. Traversant les siècles, les traditions et usages de la chevalerie des nobles jeux se transmettent encore de nos jours au sein des « compagnies d'arc » de la Fédération française de tir à l'arc.



Les tireurs de Nantes à l'arquebuse, estampe du graveur Sébastien Leclerc (1668-1669), BNF, Collection Michel Hennin, FOL-QB-201 (49).

La chevalerie des nobles jeux

Comme nous l'avons évoqué, les compagnies des nobles jeux puisent leurs origines dans l'organisation des différents ordres de chevalerie, mais réservés aux bourgeois et apparus dans certaines villes au XVII^e siècle. Ces anciennes organisations chevaleresques, que nous pouvons classer de nos jours parmi les ordres de fantaisie et les ordres honorifiques de la fin du Moyen Âge, sont alors le moyen de réunir des membres autour d'une passion commune et partagée. Ainsi, parmi ces ordres urbains spécialisés ayant servi de modèle et d'appui à la chevalerie des nobles jeux, nous pouvons commencer par citer comme premier exemple le Petit Ordre de Saint-Hubert de Bar-le-Duc, branche parallèle bourgeoise créée en 1631 de l'ordre de Saint-Hubert du duché de Bar, ordre de chevalerie et de vénerie créé en 1416 et réservé à l'élite de la noblesse du duché de Bar². Citons ensuite les ordres urbains de chevalerie qui, en quelque sorte, anoblissent une pratique sportive. Cet usage se retrouve notamment au milieu du XVII^e siècle avec le jeu de mail, époque à laquelle ce jeu est à son apogée en France. Ainsi peut-on par exemple observer à Montpellier les joueurs de mail se constituer en «chevaliers du bois roulant». Les statuts et règlements de cette société sont autorisés par un arrêt du parlement de Toulouse de 1668³.

Ces compagnies chevaleresques constituées parallèlement aux ordres de chevalerie réservés à la noblesse au XVII^e siècle sont toutefois parfaitement reconnues au sein des villes. Les bourgeois, mais également les nobles qui les fréquentent, y incarnent un processus de civilisation et y exaltent la civilité et la politesse. En adoptant le nouveau modèle d'humanité proposé, les bourgeois qui y appartiennent transforment et constituent leurs sociabilités de jeu en véritables ordres chevaleresques, invitant leurs membres à se conduire en chevaliers, prêts à devenir le premier et l'unique.

Institutionnalisé, ce modèle d'humanité renouvelé brise les formes de cohabitation culturelle avec le peuple et rejette également les pratiques désignées comme populaires. Il permet à la notabilité bourgeoise d'assouvir sa quête de reconnaissance sociale et de partage des activités des élites sociales, politiques et intellectuelles du royaume. En «hommes libres et de bonnes mœurs», ces élites passent ainsi leur temps, en bonne compagnie, dans des lieux conviviaux pour pratiquer les loisirs prisés de la noblesse. Les lieux qu'ils retiennent leur permettent de se divertir et de passer du temps à ces loisirs, mais aussi de rechercher le plaisir d'être estimés, non pour ce qu'ils sont, mais ce qu'ils paraissent. Car s'ils s'agrègent à ces compagnies, c'est pour s'y montrer, voir et être vus. Les «nobles jeux» sont ainsi le parfait exemple de cette recherche de nobles distractions, distinctes de celles du peuple. À côté du plaisir de l'esprit, ces nobles jeux fournissent aux élites urbaines un sens anoblissant à leur simple vie de bourgeois. La chevalerie des nobles jeux, en tant que nouvel ordre militaire bourgeois, participe à leur quête d'homme premier et unique.

2. FOURIER DE BACOURT (E.) «Les Sociétés de tir et les Milices bourgeoises dans l'ancien Duché de Lorraine et Barrois». In : *sciences et arts Société des lettres. Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, série 3 tome 4. 1895, p. 85.

3. BELEZE (Guillaume). *Jeux des adolescents*. Paris : Hachette, 1856, p. 129.

Faite d'esthétisme, d'héroïsme, de respect et de fantaisie, la chevalerie des nobles jeux exalte dans ses cercles un idéal éthique. Que ce soit dans leurs jardins de tir ou dans la ville, les chevaliers montrent à tous leur engagement militaire volontaire pour leur ville, leur conduite chevaleresque, leur entraide, ainsi que leur maîtrise de leur corps et de leurs pulsions.

Les érudits des siècles passés, se basant sur des sources que nous n'avons pas pu vérifier⁴ ou en adoptant des méthodologies peu rigoureuses⁵, laissent supposer que l'existence de cette chevalerie remonterait au XV^e ou au XVI^e siècle. Dans leurs travaux scientifiques, les chercheurs sont eux plus prudents. Élisabeth Belmas estime par exemple que la chevalerie des nobles jeux apparaît vers le début du XVII^e siècle⁶. Notre corpus de sources permet de confirmer cette hypothèse. Les concepts de *chevalerie des nobles jeux* et de *chevalier d'un noble jeu* sont effectivement visibles dans les statuts et registres des compagnies à partir de cette période. Cette apparition est notamment marquée par le remplacement progressif, dans ces textes, des termes *confrères* et *compagnons* par le titre de *chevalier* de tel ou tel noble jeu. Les premières traces de ce vocable sont en effet présentes à Besançon en 1608⁷, à Lyon en 1628⁸ et à Paris en 1651⁹.

Que la diffusion remonte possiblement au XVI^e ou plus sûrement au XVII^e siècle, nous pouvons quoi qu'il en soit retenir que la diffusion géographique de la chevalerie des nobles jeux est déjà largement généralisée au XVII^e siècle à un grand nombre de villes capitales des provinces du royaume de France. Cette chevalerie, aux origines multiples, permet alors aux bourgeois de s'exercer aux jeux de tir, dans le même esprit que ce que font de leur côté les gentilshommes.

Selon les contemporains, l'origine du terme et le sens conféré au concept de chevalier d'un noble jeu diffèrent bien souvent. Pour le jésuite, historien et héraldiste Claude-François Ménestrier (1631-1705), la chevalerie des nobles jeux est une branche de la chevalerie des origines¹⁰. Plus prudent sur la notion de filiation, l'héraldiste Marc de

4. De nombreuses sources utilisées par les érudits des siècles passés ne sont plus disponibles aujourd'hui à la consultation, soit que les références bibliographiques sont absentes, soit que les documents ont depuis été détruits ou perdus.

5. Nous avons adopté une certaine prudence vis-à-vis de leurs citations, notamment car il leur arrive de réaliser de mauvaises transcriptions de sources, en transformant des termes, comme celui de confrère ou compagnon par des termes plus contemporains comme celui de chevalier.

6. BELMAS (Élisabeth). *Jouer autrefois : essai sur le jeu dans la France moderne (XVI^e-XVIII^e siècle)*, Seyssel : Champ Vallon, 2006, p. 110.

7. *Règlement et statuts portant réunion des trois jeux de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse en une seule compagnie établie en la cité royale de Besançon en 1772, 1873 (1772)*. D'après les statuts de 1772, le terme serait en usage au moins depuis 1608 dans cette ville.

8. *Statuts et ordonnances du noble jeu de l'arc pour les archers de la ville de Lyon*, Lyon : Jean Didier, 1628, p. 3.

9. Paris : Bibliothèque du Sénat, 3 FPM 1084 : *Recueil de pièces sur les Ordres de chevalerie, délibération des chevaliers de l'Arquebuse de Paris*. 7 mai 1651.

10. LEBER (Constant). *Collection des meilleurs dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*. T. Tome 12. Paris : chez Dentu, 1838, p. 371.

Vulson de La Colombière (...-1658) estime lui que si les courtisans du royaume s'engagent dans de nouveaux jeux comme les nobles jeux, c'est dans l'espoir d'y retrouver « un miroir » de l'ancienne chevalerie¹¹. De façon prosaïque, la compagnie de l'Arquebuse de Paris rappelle quant à elle, en 1651, que « la vraye marque d'un Chevalier » tient alors au fait qu'un confrère s'exerce aux armes pour « joüer les Royaultez & Connestablies¹² ». Ce lien rappelant les origines des reinales se retrouve chez l'abbé Courtépée, pour qui « on donnoit autrefois le titre de *Chevalier* à celui qui abattoit l'aile droite de l'Oiseau, & celui de *Baron* à qui emportoit l'aile gauche ; d'où vient que l'on dit maintenant les *Chevaliers* de l'Arquebuse¹³ ». Enfin, pour quelques derniers contemporains, le titre de chevalier a été conféré aux confrères des nobles jeux à partir du moment où des nobles ont été reçus dans les compagnies¹⁴.

Une fois constitués en un « ordre de chevalerie bourgeois », qui revendique une présence sur tout le royaume, les nobles jeux ont inmanquablement été critiqués par d'autres contemporains. Dans ses *Dissertations historiques et critiques sur la chevalerie*, parues en 1718, le R.P. Honoré de Sainte-Marie, carme déchaussé parisien, est dans un premier temps particulièrement critique vis-à-vis de la chevalerie des nobles jeux¹⁵. Il compare cette forme de chevalerie aux *Toupineures*, c'est-à-dire aux fêtes des bourgeoisies « qui avoient quelque ressemblance avec celles des Tournois, des Joütes, de la Table Ronde & d'autres jeux militaires, quoique dans le fond elles en fussent très différentes [...] des Fêtes d'Armes solennelles entreprises par des Rois, par des Princes, & par de Grands Seigneurs ». Ces fêtes de réjouissance populaire sont alors à ses yeux « des mascarades superbes, & des débauches [plutôt] que des exercices de Chevalerie » où les bourgeois et artisans « se servoient même de ces jeux, pour se faire créer Chevaliers, n'en ayant pas d'autres occasions : ce qui rendoit la Chevalerie méprisable ». Ceci étant, ce qui est très intéressant, c'est que dans les *Additions & Corrections* du même ouvrage, il se ravise sur son analyse :



Écharpe de capitaine de la Compagnie d'arc d'Ulysse, première moitié du XX^e siècle, armoiries de la ville de Paris et motif arc, flèches et cible au centre, musée de l'archerie et du Valois.

11. VULSON DE LA COMBIERE (Marc). *Le vray théâtre d'honneur et de chevalerie, ou le Miroir héroïque de la noblesse*. T. 2 vol. Paris : A. Courbé, 1648.
12. Paris : Bibliothèque du Sénat, 3 FPM 1084, manuscrit déjà cité, délibération du 7 mai 1651.
13. COURTEPEE, *Relation du grand prix rendu à Beaune en août 1778*, Dijon, chez Causse, imprimeur du Parlement, 1779, p. 22.
14. PLOMET (abbé). *Relation des fêtes données par les chevaliers du noble jeu de l'arc à l'occasion de la naissance du Dauphin en 1729*. Saint-Égrève : Émotion primitive, reproduit fac-sim. 2001 (1729).
15. SAINTE-MARIE (Honoré de). *Dissertations historiques et critiques sur la chevalerie ancienne et moderne, séculière et régulière*. Paris : chez N. Pepie et J.-Fr. Moreau, 1718, p. 191-192.

«Après avoir noté que la compagnie de l'arquebuse de Compiègne «est composée d'un grand nombre de Chevaliers de distinction & d'Officiers d'Épée & de Robe» et que «les Rois, les Princes, & les Grands du royaume ont toujours affectionné cette Compagnie», il note que cette même compagnie, en 1714, a «eu l'honneur de voir l'Électeur de Bavière tirer & abattre l'Oyseau. Depuis ce temps-là, S.A.E. a voulu que le Chevalier de Bavière fut mis au nombre des Chevaliers de cette Compagnie; ce qui n'a pas peu contribué à l'honneur qu'elle vient de recevoir. On voit par ce petit détail que je viens de faire, que les exercices de l'Arquebuse sont bien differens des Toupineures. Quoique dans ceux-là il s'y trouve plusieurs personnes nobles & de distinction, ils ne se servent pas de ces occasions pour se faire créer Chevaliers, quoi qu'on leur donne cette qualité, parce que les Jeux de l'Arquebuse ont quelque chose qui approche beaucoup des divertissemens des anciens Chevaliers. D'autant plus que ceux qui composent ces compagnies ne prenaient le titre de Chevaliers qu'avec cette limitation : *chevaliers de l'arquebuse.*»

Ainsi, la qualité des membres d'une sociabilité influe directement sur l'appréciation de la sociabilité dans son ensemble. Elle fait même changer l'avis d'Honoré de Sainte-Marie sur la nature et la respectabilité de la chevalerie des nobles jeux. Mais il met ici une limite d'importance : le titre que doivent porter les membres des nobles jeux est celui de «chevalier de l'arquebuse» et en aucun cas simplement de «chevalier».

Cette restriction, nous le verrons dans la dernière partie de cet article, n'empêchera pas les chevaliers des nobles jeux de s'approprier une symbolique élitiste et des attributs chevaleresques nombreux.

L'appropriation d'une symbolique chevaleresque

Se «curialisant» entre les XVI^e et XVII^e siècles à l'image et à la ressemblance des gentils-hommes, l'élite de la bourgeoisie se met à la discipline de l'honnête homme. Élégance, bonne tenue, art de la conversation et danse se joignent aux qualités plus traditionnelles, telles que le courage, la générosité ou le sens de l'honneur. Le programme éducatif du bon bourgeois doit être prolongé par l'enseignement de bonnes manières et d'une instruction militaire, comprenant l'éducation physique, intellectuelle et morale.

Si un noble est destiné à se battre sur un champ de bataille, un bourgeois est lui destiné à défendre sa ville. Ainsi, l'esprit guerrier d'un bourgeois s'articule autour de la défense urbaine. La milice est, pour eux, le lieu par excellence où il faut s'investir pour cela. Dans le système urbain, le bourgeois engagé comme officier dans la milice est comparable au noble engagé comme officier dans un régiment. Celui qui sert dans une compagnie d'un noble jeu s'octroie un rang d'officier supérieur. Cet engagement au profit de la cité leur donne ainsi un statut particulier, proche de celui de la noblesse militaire. C'est, en somme, une pratique distinctive qui a les effets du métier des armes pour les prétendants à la noblesse, sans pour autant prendre de quelconques risques du métier d'officier des troupes du roi.

Ainsi, l'exercice des nobles jeux est un véritable modèle d'éducation militaire pour les notabilités urbaines qui ne souhaitent pas rester au simple état de roturier. Telles des académies militaires urbaines les formant à l'«École du Soldat», les compagnies privilégiées leur enseignent le respect de la hiérarchie, de l'apparence et de la discipline militaire, pour qu'ils puissent tenir leur rang d'assimilé officier supérieur dans leur ville.

À l'instar des gentilshommes qui doivent bien paraître lors des fêtes de la cour, et en suivant le modèle de vraisemblance guerrière qui domine ces festivités, la prestation physique de l'élite bourgeoise dans les compagnies doit revêtir tout le panache guerrier et le désir de servir avec honneur et raison les élites.

Permettant de se différencier du vulgaire en étalant leur richesse, outre le port de l'épée, d'écharpes et de croix diverses et variées selon les lieux et les temps, les chevaliers des nobles jeux n'hésitent pas à porter des uniformes singuliers et caractéristiques de leurs hautes aspirations militaires et chevaleresques. Dès le début du XVII^e siècle, alors que la plupart des troupes du roi ne portent encore aucun uniforme, ils cherchent à se confondre aux pratiques vestimentaires des unités qui assurent la sécurité des souverains. Ainsi, ils se vêtissent déjà d'uniformes comparables à ceux portés au sein des compagnies de la maison militaire du roi, comme ceux des mousquetaires ou des gardes du corps du roi. À Épinal, les chevaliers de l'Arquebuse portent par exemple un hoqueton chargé de croix de Lorraine et de Jérusalem, avec des bas rouges, un chapeau bordé d'argent et une cocarde écarlate¹⁶. Au XVIII^e siècle, suite à la succession d'ordonnances royales réglant les uniformes des troupes du roi et interdisant un uniforme aux milices, les chevaliers des nobles jeux s'efforcent de conserver des uniformes militaires complets. Si les compagnies de l'arquebuse obtiennent du roi en 1787 un uniforme général pour toutes les compagnies¹⁷, elles ne réussissent pas à conserver le port d'attributs d'officier comme les épaulettes pour marquer leur haut rang militaire.

En ce qui concerne les rois des nobles jeux, c'est-à-dire les chevaliers victorieux du tir annuel de l'oiseau, des marques royales leur sont décernées. À l'instar des pratiques en usage lors des sacres des rois de France, des attributs de royauté leur sont remis, comme un bracelet ou une simple couronne de laurier ou de fleurs. D'autres fois, il peut s'agir de bijoux d'une valeur plus importante, comme une couronne en argent avec des pierres précieuses ou encore un bâton royal. Des attributs militaires leur sont également souvent remis, pour marquer le premier rang des rois au sein de la compagnie. Il peut alors s'agir d'une canne pour les défilés, objet symbolique de commandement militaire, d'un baudrier à boucles d'argents ou encore d'une épée.

Si les chevaliers des nobles jeux savent se différencier du commun, ils n'ont toutefois pas accès aux différentes marques de distinction mises en place pour honorer le service

16. FOURIER de BACOURT (E.), *op. cit.*, p. 87.

17. Médiathèque de Brie-Comte-Robert, 1 EE 1-5 : *Registre des délibérations de la compagnie de l'arquebuse de Brie-Comte-Robert*. À la date du 8 juillet 1787.

*Insigne de la confrérie
de Saint-Sébastien ou
chevaliers de l'arc et de
l'arbalète, XVIII^e siècle,
or et émail, musée de
l'Armée, inv. 4480 I*



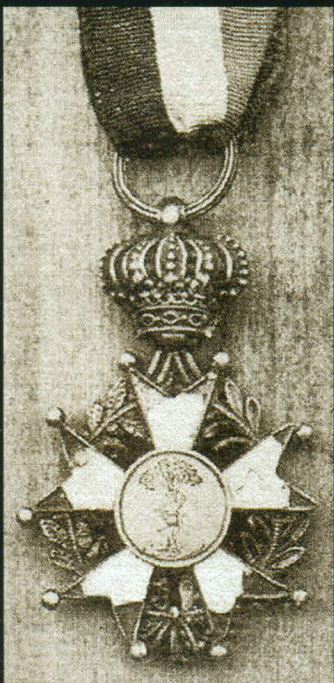
militaire des officiers de l'armée du roi. Qu'à cela ne tienne, ils ne vont pas hésiter à se parer d'attributs largement inspirés des ordres chevaleresques et militaires, comme ceux de l'ordre du Saint-Esprit (créée en 1578) ou de l'ordre de Saint-Louis (1693). C'est d'ailleurs sans doute ce dernier ordre, récompense des officiers militaires sans distinction de naissance ou sociale, qui va démocratiser le port d'insignes permettant de rendre hommage au mérite particulier des rois des nobles jeux. Ainsi voyons-nous, depuis le XVII^e siècle, des colliers d'orfèvrerie, des écharpes en taffetas ou encore des croix remis aux rois et empereurs des nobles jeux.

Les colliers d'orfèvrerie renvoient à ceux utilisés dans les cérémonies des ordres chevaleresques. Si le nombre de colliers conservés au nord de l'Europe semble important, malheureusement, en France, peu de ces colliers sont conservés dans les collections de musées. Le plus ancien que nous connaissons est un exemplaire daté de 1690 conservé au musée de l'Archerie et du Valois.

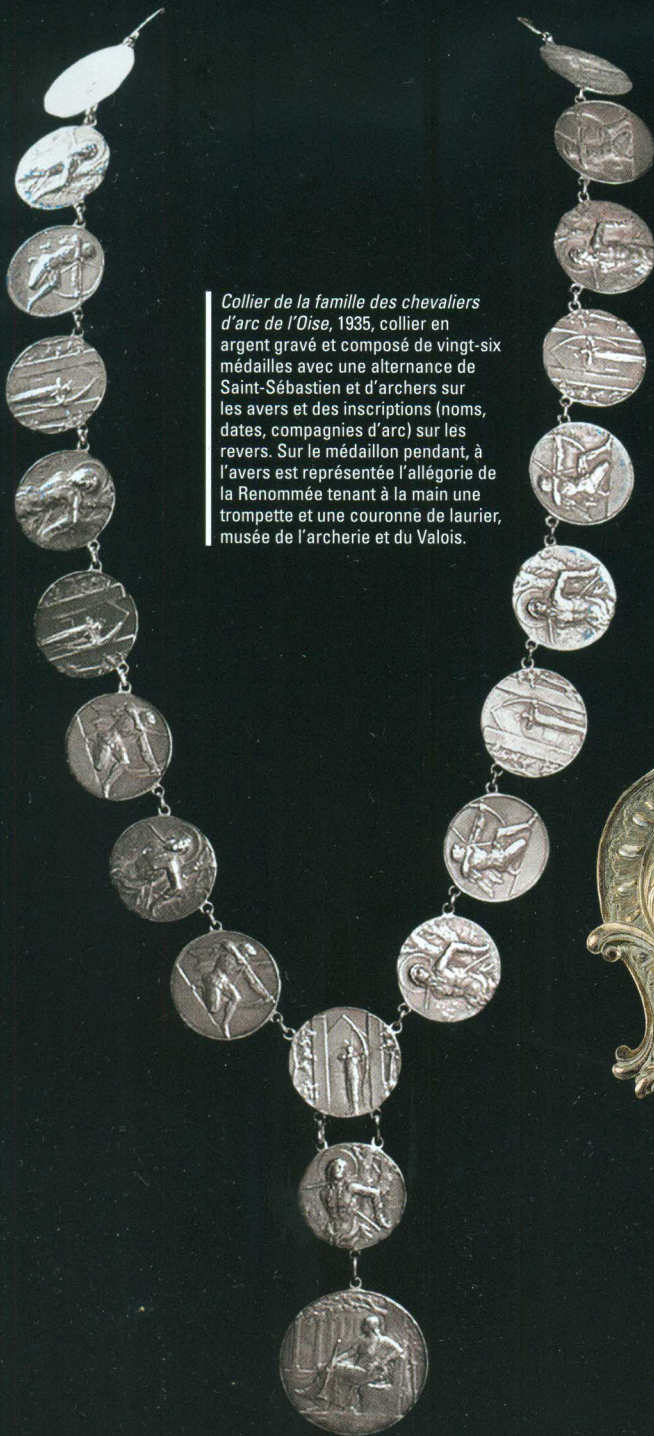
Les insignes supplémentaires récompensant l'adresse des rois se démocratisent au milieu du XVIII^e siècle. Il peut alors s'agir d'une croix ayant, comme à Poligny, beaucoup



Croix de roi de la compagnie d'arc de Chezy-sur-Marne, avant 1912. Illustration provenant de l'ouvrage d'Étienne Moreau-Nélaton, Fleurs et bouquets. Étude sur le jeu d'arc dans l'arrondissement de Château-Thierry, Paris, Honoré Champion, 1912.



Croix de chevalier de la compagnie d'arc de Brasles, avant 1912. Illustration provenant de l'ouvrage d'Étienne Moreau-Nélaton, Fleurs et bouquets. Étude sur le jeu d'arc dans l'arrondissement de Château-Thierry, Paris, Honoré Champion, 1912.



Collier de la famille des chevaliers d'arc de l'Oise, 1935, collier en argent gravé et composé de vingt-six médailles avec une alternance de Saint-Sébastien et d'archers sur les avers et des inscriptions (noms, dates, compagnies d'arc) sur les revers. Sur le médaillon pendant, à l'avant est représentée l'allégorie de la Renommée tenant à la main une trompette et une couronne de laurier, musée de l'archerie et du Valois.



Collier de roi d'une compagnie de Flandres françaises, circa XVIII siècle, collier en argent ciselé représentant saint Joseph et un papegai percé d'une flèche, musée de l'archerie et du Valois.



Collier de roi, 1690, argent ciselé et émail, avec en pendentifs une pierre et un papegai couronné. Revers : un poinçon avec trois fleurs de lys, un poinçon avec une fleur de lys, un poinçon avec les initiales « LL », musée de l'archerie et du Valois.



Anne-Charles-Sigismond de Montmorency-Luxembourg,
 Duc de Luxembourg et de Chatillon sur Loing, Pair et premier Baron Chrétien de France,
 Maréchal des Camps et Armées du Roi, Lieutenant Général d'Alsace, Colonel du Corps
 des Chevaliers de l'Arc et de St. Sébastien de la Ville de Paris, &c &c.

Sur les bons rapports qui nous ont été faits des vœux et bonne conduite du sieur Gaspard Louis Charles Adam reçu de notre consentement
 le quatorze may 1785 au nombre de nos Chevaliers et en la qualité de adjurant nous lui avons fait expédier le présent Brevet
 pour lui servir et valoir ce que de raison, et pour par lui jouir des honneurs privilèges et prérogatives à ce regard notamment du port libre des
 armes et de la Croix de St. Sébastien en uniforme de notre dit Corps seulement et non autrement, à la charge par lui de se conformer exactement aux
 Statuts Ordonnances et Réglements du Corps, de se comporter en toute exactitude en bon et fidèle sujet du Roi notre Seigneur, Monarque, son Citoyen
 bon Officier et loyal Chevalier, et de faire viser chaque année le présent Brevet par le nouveau Roi ou son représentant dans le courant de Juin de
 chaque année, à peine de nullité du présent auquel pour que foi soit ajoutée, nous avons apposé notre signature sous les Contres et Sceaux de
 notre Corps, le Visa des Officiers et le Contre-sceau de l'un de nos Secrétaires

Donné en notre Hôtel, à Paris le 14 octobre mil sept cent quatre vingt huit. Le Duc de Montmorency



Par Monsieur
 Secrétaire

Brevet de chevalier de l'arc de Gaspard Louis Charles Adam, 1785, signé par Anne-Charles Sigismond de Montmorency-Luxembourg, pair et premier baron chrétien de France, maréchal de camp et armées du roi, colonel du corps des chevaliers de l'arc et de Saint-Sébastien de la ville de Paris, musée de l'archerie et du Valois.

d'analogies avec celle de l'ordre de Saint-Louis¹⁸, ordre créé seulement une soixantaine d'années plus tôt. Sinon, plus généralement, il s'agit d'une médaille¹⁹ aux armes de la ville ou faisant figurer le saint patron de la compagnie. Alors, à l'instar de la classe de chevalier des principaux ordres du royaume, ces décorations pendent souvent à un ruban porté sur la poitrine ou à la boutonnière²⁰.

L'appropriation de cette symbolique militaire et chevaleresque par des habitants des villes à travers des sociétés de tir est aujourd'hui multiséculaire. En effet, la chevalerie des nobles jeux de tir s'est maintenue et perdure encore aujourd'hui en France, pour le noble jeu de l'arc, au sein de sociétés de tir appelées *compagnies d'arc*. Liées à la Fédération française de tir à l'arc et distinctes des clubs de tir à l'arc par les valeurs et pratiques qu'elles

18. PROST (Bernard). *Notice historique sur les chevaliers du noble jeu de l'arquebuse de la ville de Poligny*. 1872. p. 12 & 36. La médaille du roi de l'Arquebuse de Poligny, d'une valeur de 30 livres, est par exemple aux armes de la ville à l'envers et avec un aigle éployé se jouant de la foudre au revers.

19. *Règlement de la compagnie royale de l'arbalète et de l'arquebuse de Paris*, Imprimerie de G. Lamesle, Paris, 1763, p. 30.

20. PROST (Bernard), *op. cit.*



Tenue de Bailli de l'Archiconfrérie de Saint-Sébastien, composée d'une chemise, veste, manteau et tricorne. L'uniforme actuel a été recréé en 1935, musée de l'archerie et du Valois.

continuent de véhiculer, les compagnies d'arc perpétuent de nombreux usages d'Ancien Régime. Dans le cadre de leurs activités sportives privées, elles offrent à leurs membres la possibilité de porter d'anciens attributs chevaleresques, comme des écharpes pour distinguer le roi, les officiers et autres dignitaires de la compagnie ou encore des broches symbolisant la chevalerie de l'arc.

Par ailleurs, parmi les archers et chevaliers de l'arc, ceux souhaitant développer un idéal chevaleresque, religieux et hospitalier peuvent continuer à se faire recevoir au sein de l'archiconfrérie de Saint-Sébastien, se réclamant de l'archiconfrérie du même nom sous l'Ancien Régime et autrefois liée à l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. Cette sociabilité, un temps appelée ordre de Saint-Sébastien, continue de se donner les apparences d'un ordre de chevalerie. Outre son organisation, elle permet à ses membres de porter un manteau et une croix d'ordre dans le cadre de leurs activités privées.

Enfin, signalons qu'à l'étranger également, des sociabilités de tir se maintiennent toujours, principalement dans le nord-est de l'Europe jusqu'en Suisse. Il existe également un ordre du Papegai, créé en 1975 et qui se définit comme un ordre européen du mérite, dont la mission principale vise à récompenser les mérites de membres de sociabilités européennes liées aux nobles jeux de tir. ■